



CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

Créée le 20 Nov 1973 N°4967 - J.O. du 7 Dec 1973 - Agréée D.D.J.S. N°28.SU.36268

N° de siret : 333.672.749.00012 - Code APE 926C

Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 - MAINVILLIERS

REUNION DU 6 OCTOBRE 2017

COMPTE RENDU

| | | PRESENTS | ABSENTS EXCUSES |
|----------------------|----------------------|----------|------------------|
| BARAGOIN MIREILLE | PRESIDENTE | X | |
| GUEZ ANNICK | PRESIDENTE D'HONNEUR | X | |
| GUILLE GUY | VICE PRESIDENT | | DEMISSIONNAIRE |
| VISAGE ERIC | TRESORIER | X | |
| JOSEPH CHRISTIAN | TRESORIER ADJOINT | | X |
| BONGIOVANNI SANDRINE | SECRETAIRE | X | |
| PERCHERON JOSIANE | SECRETAIRE ADJOINTE | | DEMISSIONNAIRE |
| VINSOT NICOLE | MEMBRE | X | |
| JOSEPH DANIELE | MEMBRE | | X |
| VILLEDIEU GUY | MEMBRE | | X |
| LAINÉ MICHEL | MEMBRE | | DEMISSIONNAIRE |
| MARIE France ROBERT | VERIFICATEUR | | |
| PONS ADRIEN | Entraîneur | | en entraînements |
| BARAGOIN YAN | Entraîneur | | en entraînements |



RELATION COLLECTIVITES - ETAT

Fête de la Saint Hilaire, nouvel emplacement, fréquenté grâce aux jeux anciens.

Participation du cnvaux à la fête du sport de Mainvilliers, 9 septembre 2016. Satisfaction pour la fréquentation du stand. Peu de participants au niveau bassin, à revoir avec récréa et la ville. Réunion le 3 octobre en mairie pour faire le bilan.

Participation du cnvaux au forum des associations de Lucé le 10 septembre. Peu de visite pour le club. Pour cette saison, ce forum n'apportera rien au cnv.

22 septembre, remise de récompenses par la ville de Mainvilliers, pour cette saison le cnv n'a pas présenté de récipiendaire, à réfléchir pour l'année prochaine.

RELATION PRESSE

Les demandes d'information ont bien été passées pour annoncer les inscriptions.

COMMUNICATION INTERNE EXTERNE

La page Facebook et le site sont mis à jour.

CNV'INFO prêt, Sandrine se charge de le tirer, sera distribué dans la foulée.

INSCRIPTIONS

Premier bilan, à jour de leur fiche d'inscription

Enf1 = 13 licenciés – cours complet

Enf2 = 17 – cours complet

Jeunes = 30 – cours complet

Adultes = 13 inscriptions (1 en attente)

Nous avons refusé du monde (manque de niveau) tant chez les jeunes que chez les adultes.

Le nombre d'adhérents se décompose en 70 nageurs, 8 membres du bureau et 3 entraîneurs, prévoir sans doute 5 officiels (en attente de confirmation)

Chiffre en augmentation.

Pour les finances il serait nécessaire d'étoffer le groupe adultes, voire d'ouvrir le vendredi suite à demande. Yan devrait confirmer l'encadrement.

L'ensemble des personnes œuvrant pour le cnvaux sera licencié.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

- Réunion du comité directeur du comité 28, le 1^{er} septembre, le cnv représenté par Sandrine ;
- Labellisation des clubs, prévoir de monter le dossier ;
- Assemblée générale du comité 28, 29 septembre à Bonneval, Le cnv a été représenté par Sandrine et Mireille ;

- Commission sportive départemental, cnv représenté par Adrien ;
- Assemblée générale du comité du centre, 14 octobre, Sandrine et Mireille s'y rendront. La présidente demande la prise en charge des frais (notre présence permet de ne pas payer l'amende);

Accord est donné

- Nouveau Logiciel extranet 2 (gestion des clubs-licences-compétitions) devait ouvrir fin septembre, puis le 2 octobre, mail annonçant un bug le 1^{er} octobre. Celui-ci a été ouvert dans le courant de la semaine. De ce fait l'adhésion du club et toutes les licences ont été traitées dans la foulée. Le paiement était demandé par carte bancaire afin d'accélérer l'affiliation ;
- Nouveau règlement natation course, envoyé à Adrien et Yan ;
- Calendrier régional et grille de qualification en ligne.

FONCTIONNEMENT DES SECTIONS

L'ensemble des personnes œuvrant pour le cnvauroux sont licenciés.

Compte tenu de l'augmentation des adhérents, il a été nécessaire, la deuxième semaine d'ajuster les lignes d'eau :

- **+ 1 ligne pour les adultes afin de tenir compte des 2 niveaux ;**
- **+ 1 ligne (x 3 entraînements sur 1.5h) pour les jeunes.**

D'où une augmentation du coût des lignes d'eau mais nécessaire au bon fonctionnement.

Si nous devons augmenter le groupe jeune, il sera nécessaire de réfléchir à scinder le groupe « jeunes » en jeunes 1 (2 entraînements de 1h) jeunes 2 (3 entraînements de 1.5h) permettant un palier entre le groupe à Yan et à Adrien et permettre la satisfaction de tous.

Il sera demandé à Yan et Adrien de préparer un calendrier d'activités de nos jeunes (passage des pass'ports et compétitions éventuelles pour certains).

Le CDOS a relancé le cnvauroux pour ouvrir sa section « adultes » à la séance pour une participation de 7.00€ dont 1.00€ reversé au CDOS. La Présidente a rappelé que cette proposition ne pouvait être mise en place pour deux raisons : pas de personnel pour accueil et encaisser, la participation est inférieure au coût.

MATÉRIEL

- Poteau – lignes de virages, problème toujours pas solutionné à ce jour, un e-mail de rappel a été envoyé à Monsieur le Maire de Mainvilliers.
- Bonnets – vente en cours - 4€.
- La sono (platine) est HS. Faut-il la réparer compte tenu de son âge ou en acheter une nouvelle ?

Conseil sera demandé à Adrien.

- Proposition d'Adrien et Yan : acheter des plaquettes pour les entraînements. Coût estimé par Adrien 181.25€. Après discussion, le bureau accepte de financer. Aux entraîneurs de réfléchir sur le mode d'utilisation et de stockage.

CONVENTIONS

- Signature convention ville de Mainvilliers / CNVauroux, pour une durée de 3 ans.
- ANCV, renouvelé car certains paiements sont réglés par coupons
Cette convention permet aux adhérents de payer leur adhésions avec :
 1. Coupon sport ;
 2. Chèque vacances.
- La convention avec Récréa n'est toujours pas signée dans la mesure où quelques modifications devaient avoir lieu et le Directeur n'a pas été maintenu dans ses fonctions. Il est constaté également le départ de 3 MNS, voir 4/5 !!!! problème de fonctionnement ?
Les modifications portent sur le nombre de lignes d'eau, la possession des clefs de l'établissement, la mise à disposition du matériel cnv etc .

DOSSIERS DE SUBVENTIONS – FINANCES

Subvention de la ville de Lucé : 4000.00€ ;

Subvention de la ville de Mainvilliers : 3000.00€ ;

Subvention du Conseil départemental (limitée aux licenciés de – 18 ans) 5.00€ / licence : 115.00€. Le conseil départemental ayant fait le choix de faire des économies à supprimer l'aide à l'ensemble des licenciés sportifs !!!

Éric et Mireille devront préparer les dossiers de subvention, en parallèle Eric dressera le budget prévisionnel pour l'AG. Il faudra tenir compte de l'augmentation des coûts des lignes.

Éric présente un bilan financier provisoire, qui fait apparaître un bénéfice qui devra être expliqué dû sans doute sur le choix de minimiser les dépenses au maximum, de peu d'engagements aux compétitions.

ADMINISTRATIF

- Bordereaux banque à faire ;
- Bordereau coupon sport et chèques vacances à envoyer ;
- Information AG à faire ;
- Invitation AG à faire ;
- Enregistrement de l'affiliation et des licences fait.

ACTIVITES

- Swing run et fun – 11/06/2017

En partenariat avec le collège. Une convention a été signée afin de permettre au collège de bénéficier d'une aide de la DDJS. Très bon déroulement, le temps était avec nous, plus de participation.

La sono nous a lâché.

A revoir le déroulement des épreuves pour diminuer l'attente des plus jeunes.

- Faute d'avoir pu mettre sur pied une sortie pour les jeunes, un pique -nique fut organisé tant pour les jeunes que les adultes sur le solarium. Après le départ des jeunes et parents vu le temps, les adultes ont poursuivi à l'intérieur leur soirée ;

- Invitations : mairie de Lucé et Mainvilliers ;
- Courrier avec invitations aux adhérents de l'an passé et de cette année (pour mieux connaître le cnv, mais non pas le droit de vote) ;
- Un mail sera envoyé au président du comité 28 pour l'informer ;
- Il sera nécessaire que le bureau soit présent à 16h pour préparer la salle et organiser le verre de l'amitié (voir avec Guy).

Nota, le syndicat nous a mis à disposition la salle polyvalente sur son quota.

La Présidente et la secrétaire propose de remettre sur pied comme par le passé des récompenses. Il a été demandé aux entraîneurs de faire des propositions. Le bureau entérine cette proposition. Cette récompense correspond non pas à un résultat sportif mais plutôt au comportement, à l' assiduité, et à la progression des nageurs. Adrien propose Thomas et Elise, Yan Hugo et Manon. Validation du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.